



Robert WILTHIEN



Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Cela n'a échappé à personne, la hausse des prix et du taux d'inflation ont grandement entamé notre pouvoir d'achat et ce ne sont pas les aides annoncées qui nous sortiront de cette ornière dont le fond n'est pas encore atteint !

Si les particuliers peinent à supporter ces hausses importantes, les entreprises, la MPN en est une, voient leurs factures d'énergie multipliées par trois, voire quatre ou cinq, bientôt plus, si on en croit les prévisionnistes.

Ces hausses ont un impact lourd sur nos coûts de gestion et d'administration, ces coûts grèvent gravement les budgets afférents et nous n'aurons, à court terme, que la solution de majorer nos cotisations pour pallier ces hausses.

Pendant que nos euro-députés augmentent leurs indemnités de PLUS DE 9% exonérés d'impôts et au motif de l'inflation, ils invitent les populations à se serrer la ceinture, à faire des économies...

Les -prétendues- sanctions infligées à la RUSSIE permettent aux oligarques russes de faire des fortunes colossales et les pays qui prétendent les sanctionner... voient leur propre population punie.

« L'arroseur arrosé » trouve ici son sens le plus vrai.

Vous n'êtes pas dupes, **toutes les mutuelles souffrent du même mal** et aucune ne pourra faire autrement que de relever ses recettes, les cotisations. Concomitamment, nous mettons en œuvre plusieurs leviers destinés à faire des économies de gestion dont je sais qu'elles permettront une hausse modérée des cotisations.

En plus du télétravail qui sera sans doute proposé, quand cela est possible, à quelques uns de nos collaborateurs salariés, je compte diminuer le temps d'occupation des bureaux et faire travailler les salariés sur quatre jours au lieu de cinq actuellement, tout en maintenant la durée du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, bien évidemment. Frais de chauffage et d'électricité seront ainsi et substantiellement diminués, ceci pour amoindrir les effets de la hausse conséquente de l'énergie correspondante à ces deux postes de dépense.

Préservant, coûte que coûte, **l'objectif de TOUJOURS bien et mieux vous SERVIR**, je sais de ces dispositions évoquées qu'elles ne changeront rien à ce qui vous est dû, j'en demeure le garant.

D'autres économies seront faites avec le concours précieux de nos collaborateurs salariés : papier, copies, lumières etc... font déjà l'objet d'une attention particulière sur laquelle je veille personnellement. Les coûts fournisseurs et ceux de la maintenance de nos outils informatiques sont en cours de re-discussion, de même que les frais bancaires qui ne cessent d'augmenter, honteusement.

Bien évidemment, je vous tiendrai strictement et régulièrement informés et vous assure que tout sera fait pour que les décisions gouvernementales impactent le moins possible nos porte-monnaies.

Pour vous rassurer, j'ajoute que les cotisations ne subiront aucune hausse de la part santé cette année 2022, nous puiserons dans nos réserves légales pour subvenir aux actuels besoins. Seules de nouvelles taxes gouvernementales (taxes sur contrats d'assurance ou taxe COVID) pourraient nous contraindre à les répercuter sur le montant de nos cotisations actuelles.

Je vous prie de croire, chers amis, en l'expression de mes plus respectueuses et mutualistes salutations.

PRÉSIDENT NATIONAL DE LA MPN ET DE LA MUTUELLE BEL AIR
Robert WILTHIEN

VOTRE MUTUELLE, TOUJOURS PRÉSENTE ET DISPONIBLE.

Savez-vous qu'en cas de dépendance, la MPN, via notre partenaire CNP, peut vous verser **1 000 EUROS par mois jusqu'à la fin de votre vie** ? Vous avez bien lu, 1000 euros par mois, à vie !

Exemple 1 : Vous avez 25 ans (ou plus ou moins) et êtes victime d'un accident de la circulation qui malheureusement vous rend hémiplégique. Vous percevrez 1 000 euros chaque mois, à vie. Une aide non négligeable au vu du préjudice.

Exemple 2 : Vous avez 75 ans (ou plus ou moins) vous ne pouvez plus manger seul, vous habiller ou vous toiletter seul, vous êtes reconnu handicapé lourd, vous percevrez ces 1 000 euros jusqu'à la fin de votre vie.

Cette aide est accessible pour une cotisation se situant entre **3,34 € et 8,34 € par mois**, selon votre âge.
A ce jour, aucune autre mutuelle ne s'aligne sur notre offre.

La MPN se veut solidaire, et est la seule à faire bénéficier ses adhérents d'une offre exceptionnelle.

Savez-vous qu'en cas de maladie (congé de **longue maladie** ou congé de **longue durée** reconnu par l'Administration) la **MPN** vous verse, sous conditions statutaires, jusqu'à **8 années durant**, la **part de votre traitement et des primes que l'Administration ne vous verse plus** ? Dès lors que cette option **EXCEPTIONNELLE** est incluse dans les garanties souscrites.

Attention, la mise en disponibilité pour raison médicale n'ouvre pas droit à cette prestation.

Votre mutuelle s'engage à ne pas dépasser un certain délai de remboursement. SEULE la MPN est engagée sur cette durée.

Savez-vous que vos demandes de **remboursement de frais de santé** sont traitées dans les **15 heures** qui suivent leur réception au siège de la mutuelle ?

Votre mutuelle est la **mutuelle la plus rapide** dans le traitement des remboursements.

Votre mutuelle emploie des collaborateurs à votre écoute.

La MPN s'engage dans un **service de qualité**. De ce fait, la MPN dispose de plusieurs collaborateurs qui traitent vos courriers et communications téléphoniques et ne passe donc pas par des plates-formes situées à l'étranger et impersonnelles au possible.

La MPN est soucieuse de votre bien-être.

Savez-vous qu'à la MPN, vous pouvez directement contacter le Président National sur son téléphone portable au 06.75.09.78.55 ainsi que par mail : robert.wilthien@mpn-france.com

Si vous connaissez une autre mutuelle dont le Président est aussi facilement et aussi simplement joignable, faites-en la publicité...

Votre mutuelle peut vous accorder des aides exceptionnelles.

Savez-vous que lorsque les remboursements SÉCU et MUTUELLE ne couvrent pas totalement vos dépenses, vous pouvez, si vous êtes adhérent à **SOLIDUM**, solliciter une prestation supplémentaire en adressant au Président un courrier simple, ou un mail, auquel vous joindrez les justificatifs de votre sollicitation.

Aucune autre mutuelle ne propose ce type de prestation supplémentaire aux conditions proposées par la MPN.

La MPN vous propose des services de proximité et de qualité. Bon nombre de concurrents ne sont pas aussi attentifs aux besoins de leurs adhérents. La mutuelle a, à cœur, de vous servir avec plaisir et met en place de multiples avantages dédiés à ses adhérents.

Nous en avons conscience et connaissance, des mutuelles ou compagnies d'assurances qui vous courtisent régulièrement et vous appâtent avec des cotisations plus basses que celles de la MPN. **Le prix ne fait pas forcément la qualité.** Cette concurrence vous dessert car elle est à cent lieues d'égaliser la MPN, votre mutuelle.



Ne confondez plus **ASSURANCE** (elle sert ses actionnaires) et **MUTUELLE** (elle ne sert que vos intérêts et ne gève pas d'actionnaires)...

Nous vous invitons à vous renseigner avant d'adhérer à une mutuelle qui préfère le profit à la santé et au bien-être de ses adhérents. A toutes fins utiles, nous vous rappelons simplement qu'une Mercedes a toujours coûté plus cher qu'une 2 CV.

La MPN est consciente que la santé et le confort sont aujourd'hui et depuis toujours des besoins primordiaux de **votre vie, et celle-ci n'a pas de prix et ne doit pas être bradée.**

Soucieuse du bonheur de nos adhérents, la MPN propose un service complémentaire aux familles. Votre mutuelle est propriétaire d'un centre de vacances (et classes vertes) dans les Vosges, centre qui accueille toute l'année des enfants âgés de 6 à 12 ans. *Vos enfants y sont accueillis à des prix défiant toute concurrence.*

Renseignements sur site : www.centre-belair.fr ou 03.29.41.02.06.





**COLONIES,
CLASSES
DÉCOUVERTES,
CENTRE AÉRÉ
ET ACCUEIL DE
GROUPE**

(À PARTIR DE 25 PERSONNES)





Même en **vacances**, il y a des cours que l'on ne raterait pour rien au monde.

Poudlard vous attend, jeunes **aspirants sorciers**.
Vous avez **5 jours** pour apprendre les **bases de la sorcellerie** au **Centre Bel Air**.



AU PROGRAMME

Les grandes activités

VTT
ÉQUITATION
BALADE NATURE
BRICOLAGE



Les Cours

POTIONS
TRANSMUTATION
SORCELLERIE
HERBOLOGIE



RENDEZ-VOUS
LUN 24
AU
VEN 28
OCTOBRE

INSCRIPTION



Centre Bel Air

Centre Permanent BEL AIR

16, le haut de Quleux
88210 LE SAULCY

à 1h de Nancy, Strasbourg, Colmar, Épinal

☎ 03 29 41 02 08

✉ contact@centre-belair.fr

🌐 www.centre-belair.fr